



Frais de notaire rectification du titre de propriété

Par **aikido41**, le **16/11/2016** à **10:50**

bonjour

j'étais en union libre et nous avons acheté en commun un bien immobilier nous nous sommes séparés elle s'est désolidarisée devant notaire et auprès de la banque prêteuse il se trouve que le notaire pour refaire le titre de propriété me demande 4300 euros je trouve que cela est pas loin de l'escroquerie cela n'engage que moi, je pense qu'il y a pas de travail de recherche auprès des hypothèque enfin dans l'hypothèse ou quelqu'un aurait une solution pour réduire cette facture je suis preneur
merci d'avance

Par **youris**, le **16/11/2016** à **16:59**

bonjour,

votre compagne s'est désolidarisée du crédit immobilier auprès de l'organisme de crédit. pour le changement de propriété du bien, votre compagne vous vend ou vous donne sa part qu'elle possédait dans le bien.
une partie des frais générés par cette mutation immobilière va au notaire pour ces émoluments et une autre partie va au trésor public dans le cadre de la mutation immobilière. un donation à un personne non parente est taxée à 60%.
Salutations

Par **aikido41**, le **20/11/2016** à **15:50**

bonjour

je vous remercie beaucoup
cordialement